



Communiqué de presse du 12 avril 2011

Un CISR d'urgence... pour des mesures rétrogrades et inadaptées.

Convoqué pour un Conseil Interministériel de la Sécurité Routière, le gouvernement a promis d'avancer pour la sécurité des usagers de la route, notamment les plus vulnérables. En pratique, les mesures proposées sont, une fois de plus, complètement à côté de la plaque, ignorant la réalité de terrain et l'ensemble des travaux et concertations de ces dernières années. Vitesse, vitesse, vitesse

Sans surprise, bien des mesures concernent la vitesse : fin des avertisseurs de radar et des panneaux, amendes plus lourdes et modulables selon la période... Alors qu'on sait que les grands excès de vitesse ne représentent qu'une part infime des infractions, que la plupart des accidents ont lieu à basse vitesse, et que l'hypovigilance reste une cause majeure. Même à 30 km/h, un conducteur inattentif peut tuer.

Attention devant !

La vigilance, parlons-en. Les amendes pour téléphone au volant et utilisation d'appareils détournant l'attention seront augmentées... pas mal. Mais toujours pas un mot ni la moindre campagne d'information sur le fait qu'avoir le téléphone en main-libre est tout aussi dangereux, et que les premiers à en pâtir sont les deux-roues, dont la majorité des accidents sont causés par des défauts d'attention des automobilistes.

Et les deux-roues ?

Renforcer leur « visibilité » en les transformant en arbre de Noël, et agrandir leur plaque d'immatriculation, voilà les propositions faites... Pour servir d'aérofrein et qu'ils aillent moins vite ? Il existe déjà pléthore de réglementations sur le sujet. A quand une réelle prise en compte dans les infrastructures, des incitations sérieuses à porter un équipement de sécurité, et surtout des actions en direction de l'ensemble des usagers de la route pour un meilleur partage ?

Beaucoup de bruit pour rien

Au final toujours les mêmes vieilles recettes, les mêmes diabolisation et déresponsabilisation des conducteurs, une surenchère réglementaire inefficace et qui va à l'encontre des mesures de nos voisins européens qui obtiennent de meilleurs résultats. Il serait temps que les élus et ministres fassent preuve d'un réel courage politique et entendent les usagers plutôt que des chiffres jetés hors contexte.

Après deux années d'une inutile concertation, la FFMC appelle l'ensemble des usagers de la route, casqués ou non, à leur rappeler en 2012 et à exprimer d'ici là, dans la rue, leur ras-le-bol du tout répressif.

Contacts Presse :

Loïc PRUD'HOMME (FFMC-33) : 06.14.09.07.89

Alain BORIE (FFMC-33) : 06.70.92.42.36

Site Internet : <http://ffmc33.free.fr>

FFMC 33 - 145, Avenue Gal de Larminat, Res. Ornano – 33 000 BORDEAUX

MOUVEMENT FFMC

La FFMC est membre de la 

